



♥♥ Léa, 10 ans
donne son ticket
à son club
de kayak ♥♥



♥♥ Simon, 8 ans
donne son ticket
à son club
de natation ♥♥



Cette année
encore, soyez
acteurs de votre
association !



♥♥ Les associations sont au cœur de la vitalité de notre territoire. Portées par l'engagement de leurs bénévoles, elles font naître des initiatives, animent nos communes et contribuent, chaque jour, à l'épanouissement des jeunes. À travers leurs actions, ce sont des expériences qui se vivent, des liens qui se créent et des valeurs qui se transmettent : solidarité, respect, tolérance, esprit d'équipe. Soutenir cette dynamique est une évidence pour le Département.

Avec le Ticket Jeune Citoyen, chacun peut devenir acteur de son association et de son développement. En le remettant à l'association où est inscrit votre enfant, un soutien financier du Département est déclenché. Ce coup de pouce permet de concrétiser de nombreux projets : achat de matériel, organisation de temps conviviaux, prise en charge de transports, lancement de nouvelles activités...

Soutenir la vie associative, c'est investir concrètement dans l'avenir de notre territoire et de sa jeunesse. Alors, faisons vivre ensemble cette dynamique. ♥♥

Coralie DENOUES

Présidente
du Conseil départemental
des Deux-Sèvres

Philippe CHAUX

Conseiller départemental
en charge de la Culture et
de la Lecture

François GINGREAU

Conseiller départemental
en charge du Sport

Vous êtes un jeune du CP à la 3^e, domicilié en Deux-Sèvres, vous remettrez votre Ticket Jeune Citoyen, d'une valeur de 20 €, que vous avez généré via la plateforme monasso79.fr, à l'association de votre choix dans laquelle vous êtes inscrit.

Vous pourrez remettre votre Ticket Jeune Citoyen :

- À une association loi 1901 deux-sévrienne.
- Proposant une activité culturelle, sportive, d'éducation, de loisir ou d'initiation à des savoir-faire.
- Offrant une activité hebdomadaire (a minima) aux jeunes du CP à la 3^e.
- Sont exclues les associations culturelles, syndicales ou politiques, les structures privées lucratives, les structures publiques deux-sévriennes et leurs établissements, les foyers socio-éducatifs des collèges (FSE) ainsi que les Centres socioculturels (CSC) bénéficiant d'un accompagnement financier spécifique du Département.

RAPPEL

L'association devra enregistrer un minimum **de 5 tickets** sur la plateforme monasso79.fr, soit un montant total cumulé d'au moins 100 € pour être éligible à un financement.

LE TICKET JEUNE CITOYEN NUMÉRIQUE

GÉNÉREZ VOTRE TICKET

1

J'accède à monasso79.fr
site unique pour les familles et les associations

2

INSCRIPTION



J'ai contribué au dispositif Ticket Jeune Citoyen en 2025-2026 :

→ Je me connecte à mon compte

Je suis une nouvelle contributrice :

→ Je crée mon espace parent

→ J'indique : mes nom, prénom, code postal, email.

3

GÉNÉRATION DU TICKET



→ Je mets à jour mes informations et celles de mon enfant ou j'ajoute mon enfant à mon espace parent (en indiquant ses nom, prénom, type d'établissement fréquenté).

→ Un Ticket Jeune Citoyen individuel, avec QR Code, est généré par enfant.

4

J'UTILISE MON TICKET

(avant le 31 décembre 2026)

Je remets mon Ticket Jeune Citoyen à l'association, lors de mon inscription, de 3 manières, au choix :

→ J'imprime le QR Code depuis mon espace parent sur monasso79.fr et je le donne à l'association



ou

→ Je présente le QR Code présent dans l'application mobile « Ticket Jeune Citoyen »



ou

→ Je transfère mon Ticket à l'association depuis mon espace sur la plateforme monasso79.fr

